Titre : Programmes d'assurance-qualité et de bien-être animal : Quels impacts sur l'organisation du travail des éleveurs de porcs ?

Auteurs et affiliations : Beauregard, N.[1, 7, 8], Marchand, A. [1, 8], Durand, P.[1], Fravalo, P. [2, 7, 8], Archambault, M. [2, 7], Thériault, P. [3], Roy, P. [4], Brassard, M.-J. [5], Burnett, H. [6], Blanc, M.-E. [8], & Calomfirescu, R. [1]

1 École de relations industrielles, Université de Montréal
2 Département de pathologie et de microbiologie, Faculté de médicine vétérinaire, Université of Montréal
3 Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement, Université McGill
4 École de travail social, Université de Sherbrooke
5 Centre d'innovation sociale en agriculture, CÉGEP de Victoriaville
6 Département de linguistique, Université Paris-Diderot
7 Centre de recherche en infectiologie porcine et avicole (CRIPA), Faculté de médicine vétérinaire, Université of Montréal
8 Centre de recherche en santé publique (CReSP), Université de Montréal

Contexte : En 2019, le Conseil canadien du porc procédait à une mise à jour de ses programmes d'assurance-qualité et de bien-être animal par le biais de la plateforme Excellence du porc canadien. Or, l'impact direct de tels programmes sur l'organisation du travail des éleveurs de porcs demeure méconnu. En effet, aucune étude n'a spécifiquement évalué l'étendue des changements introduits par ces programmes sur les demandes du travail (c.-à-d., charge administrative de travail) et les ressources du travail (c.-à-d., amélioration des connaissances sur les pratiques d'élevage) chez les éleveurs. Si les concepts de demandes et de ressources du travail sont bien documentés dans la littérature (ex., Bakker & Demerouti, 2007), la forme prise par ces derniers dans le contexte spécifique de l'élevage porcin mérite d'être clarifiée. La présente étude vise précisément à documenter ces changements à partir du cas d'éleveurs de porcs du Québec.

Méthodologie : Des entretiens semi-dirigés ont été réalisés de février à juillet 2020 auprès de n=20 éleveurs de porcs de différentes régions du Québec certifiés AQC-BEA ou PorcSALUBRITÉ et PorcBIEN-ÊTRE. Les éleveurs ont été interrogés en face-à-face (pré-COVID), par téléphone ou visioconférence. Les thèmes abordés portaient sur les demandes et les ressources du travail associées aux programmes d'assurance-qualité et de bien-être animal, ainsi que sur leurs liens potentiels avec la santé et la sécurité du travail.

Résultats et discussion : L'implantation initiale (2012) et la modernisation (2019) des programmes d'assurance-qualité et de bien-être animal ont entrainé des changements importants dans les méthodes de travail des éleveurs de porcs. Les impacts de tels

programmes sur l'organisation du travail sont dénotés au niveau des demandes du travail (ex., charge administrative découlant de la conformité aux programmes), ainsi qu'au niveau des ressources du travail (ex., soutien informationnel et technique facilitant l'application des programmes). Les éleveurs rapportant des ressources élevées du travail apparaissent mieux outillés pour réduire l'impact des demandes du travail qui émanent des programmes.

Conclusion : Les programmes d'assurance-qualité et de bien-être animal ont un impact sur l'organisation du travail des éleveurs. Cet impact est susceptible de varier entre les éleveurs en fonction des ressources du travail dont ils disposent pour rencontrer les exigences des programmes.

Message à retenir : Les demandes et les ressources du travail permettent pertinemment d'éclairer les conditions dans lesquelles les éleveurs appliquent les programmes d'assurance-qualité et de bien-être animal au quotidien.

Notes : Ces travaux bénéficient du soutien financier de l'Institut de recherche Robert Sauvé en santé et sécurité du travail (#2016-0100).

For Swine Innovation Porc Poster Session at the virtual 2020 Porc Show
November 25, December 3 & 9, 2020